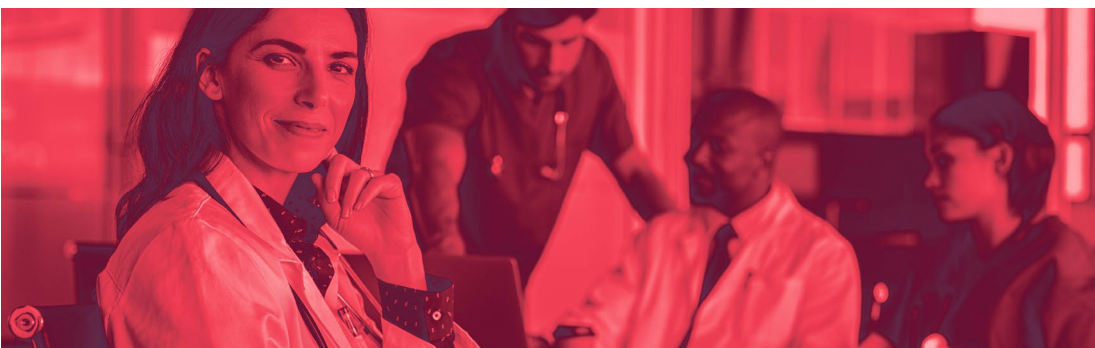


Cap sur les Métiers et l'Emploi

spécialisée
accompagnement
aide petite
territoire action projets
éducation sante solidarité
personne sociale
enfance
administration

Les métiers du sanitaire,
du social et du
médico-social



Définition

Travailler dans le sanitaire, social et médico-social, c'est accompagner et prendre soin des autres dans les actes du quotidien. Les emplois peuvent s'exercer dans :

- le social, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des personnes et/ou de les amener vers davantage d'autonomie tout en participant au maintien du lien social ;
- le médical et paramédical qui visent à restaurer la santé des personnes.

Cette filière, riche d'une grande variété de « métiers vocations », constitue une véritable mine d'emplois, accessibles à tous les niveaux de formation.



Le saviez-vous ?

Les professionnels du sanitaire, social et médico-social sont plus nombreux que ceux de l'industrie en Nouvelle-Aquitaine. Pour exercer ces métiers, un diplôme d'Etat est souvent nécessaire.

Conditions de travail

- Les horaires de travail sont calés sur les besoins des personnes, avec notamment du travail sur les fins de semaine, les jours fériés, de nuit, tôt le matin, par roulement et soumis à des astreintes ou garde (notamment pour les infirmiers).
- Temps partiel fréquent notamment pour les aides à domicile et les salariés du particulier-employeur. Certains peuvent donc travailler pour plusieurs employeurs.
- Le permis est en général nécessaire pour effectuer les interventions au domicile.

Où sont exercés ces métiers ?

Les professionnels exercent essentiellement dans les établissements de soins (hôpitaux/cliniques), les établissements médico-sociaux (EHPAD), les structures d'accueil des jeunes enfants (crèches) ou à domicile.

Ils travaillent auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées et/ou dépendantes, de personnes en situation de handicap et avec leurs familles.

Salarier (du privé ou du public) ou libéral, les modalités d'exercice sont variées.



Salaire net indicatif (en moyenne)



- Aide à domicile : 1 300 euros
- Aide-soignant : 1 500 euros
- Éducateur spécialisé, assistant de service social : 1 800 euros
- Infirmier, sage-femme : 2 000 euros
- Masseur-kinésithérapeute, préparateur en pharmacie : 1 800 euros

Évolutions professionnelles les plus fréquentes

Du travail au domicile des personnes vers les structures spécialisées.

De nombreuses passerelles entre les métiers :

- agent de services hospitaliers vers aide-soignant,
- aide à domicile vers aide-soignant,
- assistant de vie vers accompagnant éducatif et social,
- accompagnant éducatif et social vers moniteur-éducateur,
- moniteur-éducateur vers éducateur spécialisé,
- aide-soignant vers auxiliaire de puériculture ou infirmier,
- auxiliaire de puériculture vers éducateur de jeunes enfants,
- infirmier vers une spécialisation (bloc opératoire, puériculture) ou cadre de santé.

A noter : l'ensemble des diplômes d'Etat du social peuvent être obtenus via une VAE ; dans le sanitaire, c'est seulement le cas pour les diplômes d'Etat d'Aide-soignant, d'Auxiliaire de puériculture, d'Infirmier de bloc opératoire, de Préparateur en pharmacie hospitalière et d'Ergothérapeute.



Recrutement

Besoins dans tous les métiers, certains sont considérés comme particulièrement difficiles à recruter : aides-soignants, aides à domicile, assistants de vie, infirmiers, techniciens de l'intervention sociale et familiale.

Côté activité, la gériatrie et le handicap recrutent le plus.

Il manque également des professionnels de la petite enfance, titulaires notamment d'une des formations suivantes : CAP Accompagnant éducatif petite enfance, DE Educateur de jeunes enfants, DE Auxiliaire de puériculture.

Compétences recherchées



Du côté des savoir-être :

Investissement personnel important ainsi que des qualités humaines essentielles telles que l'empathie, l'écoute, la disponibilité, la patience, la gestion/maîtrise du stress, le sens des relations humaines et du lien social, la discrétion. Souvent exposés à des situations de vie complexes, ces professionnels doivent aimer travailler auprès des personnes fragiles, apprécier d'apporter de l'aide aux autres, savoir prendre la distance nécessaire.

Du côté des connaissances et savoir-faire :

- Cadre réglementaire d'exercice de l'activité sanitaire, sociale, médico-sociale.
- Particularités des publics, des pathologies et de leurs conséquences.
- Utilisation de l'outil numérique et adaptation des pratiques professionnelles : dossier médical partagé, développement du recours aux téléconsultations, équipements domotiques ...
- Gestion des risques physiques et psychologiques.
- Coordination, animation, gestion de projet.
- Adaptation aux politiques familiales et aux évolutions sociétales.
- Savoir adopter sa posture physique aux soins à apporter, connaître les bons gestes qui ne mettent en danger ni la personne prise en charge, ni le professionnel.

Les métiers du sanitaire, social et médico-social de demain

Un travail collaboratif, préventif et personnalisé : travail en équipe, repérage de la fragilité, parcours de soins, individualisation de l'accompagnement seront également les maîtres mots.

Renforcement de la démarche qualité et maîtrise des risques (gestion des déchets, bionettoyage, présomption de risques...).

Les certifications menant aux métiers

De nombreux diplômes existent :

- Diplômes d'Etat du ministère des Solidarités et de la Santé.
- Formations de l'Education nationale et du ministère de l'Agriculture : CAP Accompagnant éducatif petite enfance; Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne; Bac pro Services aux personnes et aux territoires...
- Titres professionnels Agent de service médico-social, Assistant de vie aux familles, Assistant de vie dépendance, Assistant maternel/garde d'enfants, Employé familial.
- Titres et certificats des Branches professionnelles.

[Plus d'infos sur la formation](#)

En savoir plus

[Observatoire des métiers du sanitaire et social](#)

Sources : Insee; Le média social

Suivez-nous !

